

<p style="text-align: center;"><b>Commission départementale des finances</b> <b>Jeudi 25 août 2022</b></p>
--

**Présents** : L. Ghys, P. Lavalard, P. Tranquille, JM. Warmé

**Excusé** : F. Clercq, P. Fouré

**Assiste à la réunion** : C. Demuynck

**Secrétaire de séance** : R. Warmé

P. Lavalard, Trésorier du District et Président de la Commission des finances ouvre la séance et remet à chacun un compte de résultat de la saison.

P. Lavalard évoque la situation des clubs à radier et de leur solde débiteur.

**Résultat de l'exercice 2021/2022 :**

Les produits s'élèvent pour cette saison à 545.107 €

Les charges s'élèvent quant à elles à 517.547 €

Le District de la Somme a donc réalisé un bénéfice net de 27.560 € pour la saison 2021/2022.

**Informations et explications du compte de résultat :**

Après deux années perturbées, les chiffres reviennent à la normal et se rapprochent des exercices 2017/2018 et 2018/2019.

Recettes :

On peut noter une légère baisse des revenus dus à la discipline en comparaison des saisons 2017/2018 et 2018/2019.

On peut remarquer une forte baisse des subvention versées par l'ANS (anciennement CNDS), cela s'explique par le fait que certaines subventions destinées aux clubs ne transitent plus par le District. A noter également un nouveau partenariat entre le District de la Somme et le Crédit Agricole pour l'organisation des finales de coupe de Somme.

On remarque donc une baisse générale des recettes par rapport aux années dites « classiques ».

Dépenses :

Réhausse des dépenses d'achat d'équipements, cela est en parti dû au renouvellement du parc informatique et l'achat d'une machine à laver

Les frais déplacements des bénévoles sont en baisse par rapport aux saisons 2017/2018 et 2018/2019.

On peut remarquer qu'il a été provisionner 10.000€ pour l'organisation de la soirée des bénévoles 2022/2023.

Le résultat net est donc bénéficiaire à hauteur de 27.560€

**Le président de la Commission**

P. Lavalard